

# Le système de santé

---

Ce cours vous est proposé par Jérôme Wittwer, Professeur des universités en économie, Université de Bordeaux, et AUNEGe, l'Université Numérique en Économie Gestion.

---

## Étude de cas

### Consignes

**Lisez l'énoncé de l'étude de cas puis répondez aux questions.**

1. Comment expliquer que la part de l'ONDAM dans le PIB soit équivalente à celle de la CSBM ?
2. Comment expliquer que la revalorisation de la rémunération des personnels hospitaliers se traduise par une augmentation de la part de l'ONDAM dans le PIB ? Est-ce le même mécanisme qui explique le lien entre l'ONDAM et la revalorisation conventionnelle des professionnels libéraux ?
3. Comment comprendre l'objectif de « renforcer l'efficacité des dépenses pour maîtriser son niveau (celui de l'ONDAM) au regard du PIB » ?
4. En quoi peut-on dire que le vote d'une loi (par le Parlement) pour fixer un objectif pour les dépenses d'assurance maladie constitue un pas vers un modèle Beveridgien ?
5. Quels rôles peuvent jouer les assurances complémentaires santé dans la maîtrise des dépenses de santé ? Les dépenses qu'elles couvrent sont-elles incluses dans l'ONDAM ?

## Énoncé

Selon la LFSS (Loi de Financement de la Sécurité Sociale) pour 2025, les dépenses de l'Ondam atteindraient un niveau inégalé de 8,9 % du produit intérieur brut (PIB), alors qu'elles représentaient de l'ordre de 8,2 % du PIB avant la crise sanitaire. D'ici à 2028, elles resteraient à ce niveau élevé, aux alentours de 8,8 % du PIB, selon les prévisions de la loi de financement de la sécurité sociale pour 2025.

Une telle progression de l'Ondam - hors covid - ces dernières années recouvre des facteurs de différentes natures. En premier lieu, elle tient à des mesures exceptionnelles de revalorisation salariale des personnels hospitaliers et médico-sociaux décidées dans le cadre du « Ségur de la santé » (10,9 Md€) et de compensation de l'inflation. En second lieu, elle relève de mesures plus habituelles de revalorisation conventionnelle des professionnels de santé libéraux et de mesures nouvelles prioritaires notamment en faveur des établissements et services médico-sociaux. Enfin, elle résulte d'une forte dynamique des dépenses de soins de ville, en particulier des indemnités journalières pour maladie, des transports sanitaires et des honoraires médicaux et paramédicaux.

Dans l'avenir, des facteurs structurels pèseront sur l'évolution des dépenses de santé. Le ministère chargé de la santé estime le surcroît de dépenses liées au vieillissement de la population en soins de ville et hospitaliers à environ 1,35 % par an de 2023 à 2030 (soit environ + 2,8 Md€ chaque année). Il s'agit d'un minimum auquel s'ajoutent les prises en charge en établissements et services médico-sociaux. Les dépenses de santé sont aussi tirées vers le haut par la hausse des prix des médicaments innovants. Par exemple, les dépenses nettes de médicaments anti-cancéreux passeraient de 2,4 Md€ en 2022 à 7 Md€ en 2028, soit + 20% par an, à tendance inchangée.

Une telle progression tendancielle des dépenses de l'Ondam implique de renforcer l'efficacité des dépenses pour maîtriser son niveau au regard du PIB et continuer d'être en mesure d'en assurer son financement. » (Extrait de la note de synthèse de la Cour des comptes sur l'ONDAM, 2025)

# Références

## Comment citer ce cours ?

Economie de la santé, Jérôme Wittwer, AUNEGe (<http://aunege.fr>), CC – BY NC ND (<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>).



Cette œuvre est mise à disposition dans le respect de la législation française protégeant le droit d'auteur, selon les termes du contrat de licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International (<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>). En cas de conflit entre la législation française et les termes de ce contrat de licence, la clause non conforme à la législation française est réputée non écrite. Si la clause constitue un élément déterminant de l'engagement des parties ou de l'une d'elles, sa nullité emporte celle du contrat de licence tout entier.